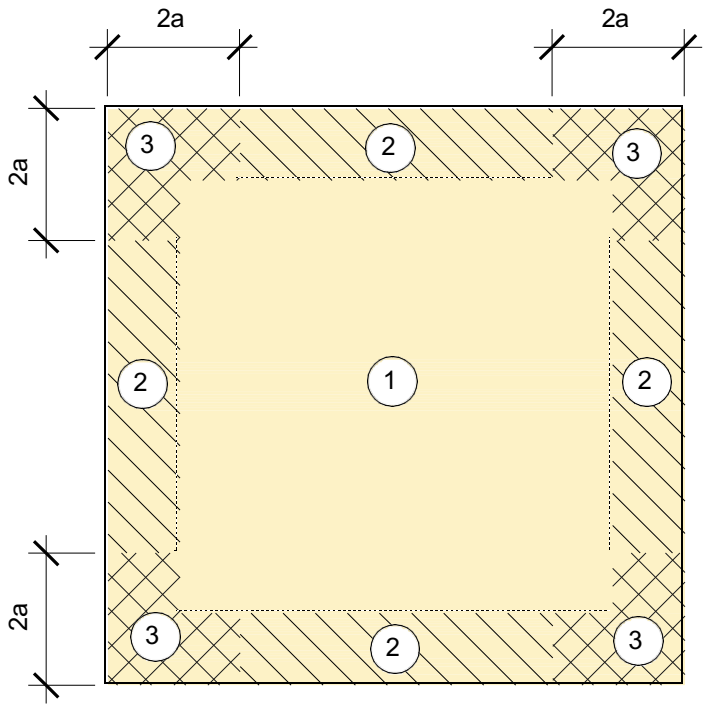
1 SURFACE

2 PÉRIMÈTRE

3 COINS (2a)



NOTES :

LA ZONE CENTRALE DU TOIT EST DÉNOMMÉE « SURFACE COURANTE »

LA LARGEUR DU PÉRIMÈTRE CORRESPOND À 10 % DU CÔTÉ LE PLUS COURT DU PLAN, MAIS N'EST JAMAIS INFÉRIEURE À 36 POUCES (914 mm).

LES COINS (2a) SONT LES ZONES D'INTERSECTION DE DEUX ZONES DE PÉRIMÈTRE, S'ÉTENDANT SUR UNE LONGUEUR ÉGALE À DEUX FOIS LA LARGEUR DE LA ZONE DE PÉRIMÈTRE LE LONG DU BORD DU TOIT.

SELON LA NORME ASCE-7, LES COINS PEUVENT ÊTRE TRAITÉS COMME FAISANT PARTIE DU PÉRIMÈTRE SI UN PARAPET CONTINU D'UNE HAUTEUR MINIMALE DE 36 POUCES (914 mm) EST PRÉSENT SUR TOUS LES CÔTÉS DU TOIT.

SI UNE PARTIE OU UN PANNEAU ISOLANT SE TROUVE À L'INTÉRIEUR D'UN PÉRIMÈTRE OU D'UN COIN, LA FIXATION DE L'ENSEMBLE DU PANNEAU DOIT ÊTRE RENFORCÉE.

Titre : ZONES DE TOIT, HAUTEUR DE TOIT SUPÉRIEURE À 60 PIEDS	Numéro de détail : T-RZ-2
Date de pub. : 01/08/2025	Durée maximale de garantie : s. o.
Pas à l'échelle	

IKO COMMERCIALE® Spécifiez en toute Confiance.

INNOVI™ TPO